



Anael Paie WS  
DSN - Gestion du personnel  
navigant de l'aéronautique civile -  
Caisse de retraite CRPNPAC

---

## **Copyright © 2024 Infor**

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

### **Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

### **Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

### **Informations de publication**

Date de publication : 19 mars 2024

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Périmètre du document .....	5
Prérequis.....	5
Prérequis technique Anael Paie WS .....	6
Documents liés .....	6
Contacter Infor .....	6
<b>Chapitre 1 Contexte .....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 2 Particularités CRPNPAC par rapport à la retraite AGIRC/ARRCO .....</b>	<b>8</b>
Synthèse .....	8
Récapitulatifs des blocs de cotisations .....	9
Bloc 79 Composant de base assujettie.....	9
Bloc 78 Base assujettie .....	9
Bloc 81 Cotisation individuelle .....	10
Bloc 22 Bordereau de cotisation due .....	12
Bloc 23 Cotisation agrégée .....	12
Bloc 20 Versement organisme de protection sociale .....	13
Mode de paiement (20.010) .....	14
Codes autorisés.....	15
Bloc 71 Retraite complémentaire.....	15
Bloc 78 Base assujettie .....	15
Bloc 79 Composant de base assujettie.....	16
Bloc 81 Cotisation individuelle .....	16
<b>Chapitre 3 Paramétrage.....</b>	<b>17</b>
Définition de l'organisme CRPNPAC .....	17
Référentiels de la norme.....	17
Définition des organismes de Protection Sociale (Table DSCDCAIS) .....	17

Codes de base assujettie (78.001) (Table DSASSUJ) .....	18
Codes type de composant de base assujettie (79.001) (Table DSTBASSU) .....	18
Codes cotisations individuelles (81.001) (Table DSCDCOT3) .....	18
Montant versement (20.005) .....	19
Tables de paramètres gérées par l'utilisateur .....	19
Paramétrage des Organismes de Protection Sociale (Table DSCAISSE) .....	19
Affecter les régimes de base risque (Table DSREGIME) .....	19
Rubriques avec une base assujettie .....	19
Rubriques avec un type de composant de base assujettie .....	20
Rubriques avec un code de cotisation individuelle (81) .....	20
Versements à un organisme de Protection Sociale .....	20
Versement organisme de protection sociale (bloc 20) et Bordereau de cotisation due (bloc 22) .....	20

## À propos de ce manuel

Paramètres des fonctionnels Infor Anael Paie WS pour la génération des données, la préparation et la génération des déclarations de la norme DSN en vigueur, pour le personnel navigant professionnel dépendant de la caisse de retraite CRPNPAC

Cette documentation intègre au fil de ses versions les évolutions et les nouvelles fonctionnalités mises en place par les évolutions de la norme et d'Anael Paie WS.

## Public concerné

- Utilisateur de paie
- Responsable paie
- Service informatique

## Périmètre du document

Ce document reste un complément à la documentation officielle et nous vous invitons à vous référer à cette dernière pour plus de détail concernant le contenu des rubriques de cette déclaration et son organisation.

## Prérequis

Afin de pouvoir appréhender la notion de bloc d'information traité dans ce document, il est nécessaire de connaître à minima le contenu et l'organisation d'une déclaration DSN au même titre que le contenu d'un bulletin de salaire ou d'un bordereau de cotisation.

Le cahier technique de la norme DSN est disponible sur le site suivant :

<https://www.net-entreprises.fr>

# Prérequis technique Anael Paie WS

Se référer à la documentation disponible sur le portail Infor Support Portal.

## Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans la section relative à la documentation produit sur le portail Infor Support Portal, tel que décrit dans la section « **Contacteur Infor** ».

Nom du fichier PDF	Intitulé	Commentaires
Infor – Anael Paie WS – Compteur de traitement	Compteurs de traitement	Paramètres et utilisation
Infor – Anael Paie WS – PAS – Paramètres et traitements	Prélèvement à la source (PAS)	Paramètres et utilisation
Infor – Anael Paie WS – DSN -Régularisations	Régularisations des rubriques Dsn	Paramètres et utilisation
Infor - Anael Paie WS - DSN - Edition des effectifs DOETH	Edition des effectifs DOETH	Edition des effectifs DOETH

## Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version dans *Documentation Central*. Pour accéder à la documentation, suivez l'URL <https://docs.infor.com>.

Utilisez vos codes d'accès à Infor Concierge pour vous connecter. Cliquez sur le bouton « Parcourir les produits A-Z ». Vous trouverez tous les produits de la gamme Anael à la lettre « A ».

Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce site afin de disposer des dernières versions de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

---

## Chapitre 1 Contexte

Le personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile dépend du Régime Général, en aucun cas du Régime Agricole (MSA).

Contrairement à la plupart des salariés, les navigants professionnels salariés basés en France ne relèvent pas des institutions de l'AGIRC ARRCO. Ils ont l'obligation de cotiser à la CRPNPAC pour leur retraite complémentaire.

La CRPNPAC a sa propre réglementation qui découle essentiellement des textes législatifs et réglementaires contenus dans le code des transports. Elle ne fait pas de distinction entre salariés cadres et non cadres pour les droits à retraite.

Les blocs, rubriques et valeurs spécifiques à la CRPNPAC présentent des différences par rapport à une déclaration « normale ».

Vous trouverez des renseignements complémentaires pour la déclaration à la CRPNPAC dans le Cahier Technique de la norme DSN présent sur le site de <https://www.net-entreprises.fr> ainsi qu'une fiche consigne sur « Comment déclarer pour la CRPNPAC »: [crpnpac-fiche-comment-declarer.pdf \(net-entreprises.fr\)](https://www.net-entreprises.fr/crpnpac-fiche-comment-declarer.pdf).

## Chapitre 2 Particularités CRPNPAC par rapport à la retraite AGIRC/ARRCO

Différentes rubriques sont demandées pour la CRPNPAC, alors qu'elles sont interdites pour l'AGIRC/ARRCO.

### Synthèse



## Récapitulatifs des blocs de cotisations

### Bloc 79 Composant de base assujettie

Organismes	Type de composant de base assujettie 79.001	Montant de composant de base assujettie 79.004	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation 79.005
AGIRC-ARRCO	X	X	
CRPNPAC	X	X	

### Bloc 78 Base assujettie

Organismes	Code de base assujettie 78.001	Date de début de période de rattachement 78.002	Date de fin de période de rattachement 78.003	Montant 78.004	Identifiant technique affiliation 78.005	Numéro du contrat 78.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation 78.007
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X		X	
CRPNPAC	X	X	X	X			

## Bloc 81 Cotisation individuelle

## Cotisation

Organismes	Code de cotisation 81.001	Identifiant organisme de protection sociale 81.002	Montant d'assiette 81.003	Montant de cotisation 81.004	Code INSEE commune 81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation 81.006	Taux de cotisation 81.007
AGIRC-ARRCO	X			X			
CRPNPAC	X	X	X	X			

## Exonération

Organismes	Code de cotisation 81.001	Identifiant organisme de protection sociale 81.002	Montant d'assiette 81.003	Montant de cotisation 81.004	Code INSEE commune 81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation 81.006	Taux de cotisation 81.007
AGIRC-ARRCO	X		X				
CRPNPAC	X	X					

## Réduction

Organismes	Code de cotisation 81.001	Identifiant organisme de protection sociale 81.002	Montant d'assiette 81.003	Montant de cotisation 81.004	Code INSEE commune 81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation 81.006	Taux de cotisation 81.007
AGIRC-ARRCO	X		X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			

## En résumé

Organismes	Code de cotisation 81.001	Identifiant organisme de protection sociale 81.002	Montant d'assiette 81.003	Montant de cotisation 81.004	Code INSEE commune 81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation 81.006	Taux de cotisation 81.007
AGIRC-ARRCO	X		X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			

## Bloc 22 Bordereau de cotisation due

Organismes	Identifiant organisme de protection sociale 22.001	Entité d'affectation des opérations 22.002	Date de début de période de rattachement 22.003	Date de fin de période de rattachement 22.004	Montant total de cotisations 22.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation 22.006
AGIRC-ARRCO						
CRPNPAC	X		X	X	X	

**Remarque :** Depuis la version 2022, l'AGIRC-ARRCO n'est destinataire de ce bloc que pour les régularisations des périodes antérieures à 2022.

## Bloc 23 Cotisation agrégée

**Attention :** Il n'y a pas de bloc 23 « Cotisation agrégée » pour la caisse de retraite CRPNPAC, mais la présence d'un bloc 22 « Bordereau de cotisation due » est obligatoire.

## Bloc 20 Versement organisme de protection sociale

Organismes	Identifiant Organisme de Protection Sociale 20.001	Entité d'affectation des opérations 20.002	BIC 20.003	IBAN 20.004	Montant du versement 20.005	Date de début de période de rattachement 20.006
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X	X	X
CRPNPAC	X		X	X	X	X

Organismes	Date de fin de période de rattachement 20.007	Code délégataire de gestion 20.008	Mode de paiement 20.010	Date de paiement 20.011	SIRET payeur 20.012	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation 20.013
AGIRC-ARRCO	X		X		X	
CRPNPAC	X		X	X	X	

## Mode de paiement (20.010)

Organismes	01 – Chèque	02 - virement	04 - titre inter-bancaire de paiement	05 - prélèvement SEPA	06 - versement réalisé par un autre établissement
AGIRC-ARRCO				X	X
CRPNPAC	X	X			X

## Codes autorisés

Les codes autorisés sont différents selon l'organisme traité.

### Bloc 71 Retraite complémentaire

Organismes	Code régime Retraite Complémentaire 71.002
AGIRC-ARRCO	RETA - Retraite complémentaire ARRCO RETC - Retraite complémentaire ARRCO et AGIRC RUAA - Régime unifié AGIRC-ARRCO
CRPNPAC	CRPNPAC - Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile

### Bloc 78 Base assujettie

Organismes	Code de base assujettie 78.001
AGIRC-ARRCO	02 - Assiette brute plafonnée 03 - Assiette brute déplafonnée 11 - Base forfaitaire soumise aux cotisations de Sécurité Sociale 22 - Base brute spécifique 23 - Base exceptionnelle (Agirc Arrco) 24 - Base plafonnée spécifique 25 - Assiette de contribution libératoire 43 - Base plafonnée exceptionnelle Agirc Arrco 45 - Base plafonnée ICP Agirc-Arrco
CRPNPAC	02 - Assiette brute plafonnée 03 - Assiette brute déplafonnée 41 - CRPNPAC-Assiette soumise au taux normal (non-plafonnée) 42 - CRPNPAC-Assiette soumise au taux majoré (non-plafonnée)

## Bloc 79 Composant de base assujettie

Organismes	Type de composant de base assujettie 79.001
AGIRC-ARRCO	01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale, de retraite complémentaire, d'assurance chômage et de la réduction de cotisation Allocations familiales  03 - Contributions patronales à des régimes complémentaires de retraite
CRPNPAC	01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale, de retraite complémentaire, d'assurance chômage et de la réduction de cotisation Allocations familiales

## Bloc 81 Cotisation individuelle

Organismes	Code de cotisation individuelle 81.001
AGIRC-ARRCO	063 - Montant de cotisation Arrco 064 - Montant de cotisation Agirc, y compris Apec 105 - Montant de cotisation Régime Unifié Agirc-Arrco, y compris Apec 106 - Réduction générale des cotisations patronales de retraite complémentaire 109 - Exonération de cotisations salariales de retraite complémentaire au titre de l'emploi d'un apprenti 110 - Exonération de cotisations patronales de retraite complémentaire applicable dans les DOM (LODEOM) SMIC 130% à 220% 111 - Exonération de cotisations de retraite complémentaire applicable aux entreprises et associations d'aide à domicile 112 - Exonération de cotisations patronales de retraite complémentaire applicable dans les DOM (LODEOM) SMIC 170% à 270% 113 - Exonération de cotisations patronales de retraite complémentaire applicable dans les DOM (LODEOM) SMIC 170% à 350% 131 - Cotisation régime unifié Agirc-Arrco 132 - Cotisation Apec
CRPNPAC	096 - Cotisation CRPNPAC au fonds de retraite 097 - Cotisation CRPNPAC au fonds d'assurance 098 - Cotisation CRPNPAC au fonds de majoration 106 - Réduction générale des cotisations patronales de retraite complémentaire 110 - Exonération de cotisations patronales de retraite complémentaire applicable dans les DOM (LODEOM) SMIC 130% à 220% 112 - Exonération de cotisations patronales de retraite complémentaire applicable dans les DOM (LODEOM) SMIC 170% à 270%



---

## Chapitre 3 Paramétrage

Il faut pouvoir identifier l'organisme CRPNPAC pour générer ou pas les rubriques, notamment le bloc 22, ainsi que pour autoriser ou non les différents codes.

### Définition de l'organisme CRPNPAC

Afin de pouvoir choisir l'organisme CRPNPAC dans les différents paramétrages, le code 'C' CRPNPAC est proposé au niveau de la DSN.

Il n'est pas ajouté dans la liste des types d'organismes sociaux de la Paie Ws (*Fichiers > Organiser les cotisations > Type d'organismes sociaux*) afin de ne pas doubler le paramétrage de la paie, cela reste un organisme de retraite.

### Référentiels de la norme

#### Définition des organismes de Protection Sociale (Table DSCDCAIS)

*DSN > Référentiels de la norme > Codes identifiants les organismes de Protection Social (08.001 | 20.001 | 22.001 | 81.002) > Codes identifiants les autres organismes de Protection Social*

Le choix CRPNPAC a été ajouté, il faut renseigner le code OPS/Siret avec « CRPNPAC », le libellé par « Caisse de retraite des navigants » ou tout autre libellé de votre choix.

## Codes de base assujettie (78.001) (Table DSASSUJ)

*DSN > Référentiels de la norme > Codes de base assujettie (78.001)*

Une nouvelle colonne CRPNPAC a été ajoutée.

Pour cette caisse de retraite, les codes autorisés sont :

- 02 - Assiette brute plafonnée
- 03 - Assiette brute déplafonnée
- 41 - CRPNPAC-Assiette soumise au taux normal (non-plafonnée)
- 42 - CRPNPAC-Assiette soumise au taux majoré (non-plafonnée)

## Codes type de composant de base assujettie (79.001) (Table DSTBASSU)

*DSN > Référentiels de la norme > Codes de type de composant de base assujettie (79.001)*

Une nouvelle colonne CRPNPAC a été ajoutée.

Pour cette caisse de retraite, le code autorisé est :

- 01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale, de retraite complémentaire, d'assurance chômage et de la réduction de cotisation Allocations familiales

## Codes cotisations individuelles (81.001) (Table DSCDCOT3)

*DSN > Référentiels de la norme > Codes cotisations individuelles (81.001)*

Pour le type d'organisme CRPNPAC, les codes possibles sont :

- 096 - Cotisation CRPNPAC au fonds de retraite
- 097 - Cotisation CRPNPAC au fonds d'assurance
- 098 - Cotisation CRPNPAC au fonds de majoration
- 106 - Réduction générale des cotisations patronales de retraite complémentaire
- 110 - Exonération de cotisations patronales de retraite complémentaire applicable dans les DOM (LODEOM) SMIC 130% à 220%
- 112 - Exonération de cotisations patronales de retraite complémentaire applicable dans les DOM (LODEOM) SMIC 170% à 270%

## Montant versement (20.005)

Le paramétrage livré est avec « Ajouter au total » pour les codes "096", "097", "098" et "106", il est à « Aucune opération » pour les codes "110" et "112".

**Remarque** : Il est modifiable par l'utilisateur.

## Tables de paramètres gérées par l'utilisateur

### Paramétrage des Organismes de Protection Sociale (Table DSCAISSE)

*DSN > Paramétrer les déclarations > Affecter les codes caisses (organismes destinataires)*

Dans cette table, le type d'organisme proposé est celui de la Paie Ws. Pour paramétrer la caisse de retraite CRPNPAC, il faut donc prendre le type d'organisme Retraite, code '33', et y associer l'organisme CRPNPAC créé dans la table des organismes de Protection Sociale (table DSCDCAIS).

En paramètres complémentaires, il faut impérativement saisir le code Siret de la CRPNPAC, soit « 78542230400291 », et mettre « Non concerné » pour l'ARCCO AGIRC.

### Affecter les régimes de base risque (Table DSREGIME)

*DSN > Paramétrer les déclarations > Affecter les régimes de base risque*

Pour rappel, tous les régimes de cotisation précédemment paramétrés via la fonction Affecter les codes caisses (organismes destinataires) doivent être répertoriés dans cette table.

Dans cette table, le type d'organisme proposé est celui de la Paie Ws. Pour paramétrer la caisse de retraite CRPNPAC, il faut donc prendre le type d'organisme Retraite, code '33'.

### Rubriques avec une base assujettie

*DSN > Paramétrer les déclarations > Paramétrer les rubriques DSN > Rubriques avec une base assujettie (78)*

Il n'y a pas de particularité pour la CRPNPAC, il faut définir les compteurs de traitement pour valoriser les rubriques DSN concernées.

## Rubriques avec un type de composant de base assujettie

*DSN > Paramétrer les déclarations > Paramétrer les rubriques DSN > Rubriques avec un type de composant de base assujettie (79)*

Il n'y a pas de particularité pour la CRPNPAC, il faut définir les compteurs de traitement pour valoriser les rubriques DSN concernées.

## Rubriques avec un code de cotisation individuelle (81)

*DSN > Paramétrer les déclarations > Paramétrer les rubriques DSN > Rubriques avec un code de cotisation individuelle (81)*

Indiquer le type d'organisme 'C' CRPNPAC.

Sélectionner le code organisme (81.002) « CRPNPAC » créé dans la table de organismes de Protection Sociale (table DSCDCAIS) et définir les compteurs de traitement pour valoriser les rubriques DSN concernées.

## Versements à un organisme de Protection Sociale

### Versement organisme de protection sociale (bloc 20) et Bordereau de cotisation due (bloc 22)

Les blocs 20 «Versement organisme de protection sociale » et 22 « Bordereau de cotisation due » sont par code organisme.

La CRPNPAC étant un organisme différent, il a un bloc 20 dédié, et le bordereau de cotisation due (22) est généré avec le même montant.

Il n'y a pas de bloc 23 « Cotisation agrégée » pour la caisse de retraite CRPNPAC.